

CONCENTRÉ DE FABRICATION
AQUATREAT DN-30

GARANTIE :
Disodium éthylène-1,2-bisdithiocarbamate (nabame) ... 30 %

COMMERCIAL

ATTENTION



POISON
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT D'UTILISER N^o D'HOMOLOGATION : 18960 LOI

SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Nouryon Surface Chemistry LLC
909 Mueller Drive
Chattanooga, Tennessee 37046 É.-U.
Téléphone : (423) 629-1405

Contenu net : 210 litres
Voir le poids net en kilogrammes indiqué sur le dessus du fût.

MODE D'EMPLOI

Ce produit doit être utilisé pour la fabrication de microbiocides industriels homologués en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires.

PRÉCAUTION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES PERSONNES NON-AUTORISÉES

Irrite les yeux et la peau. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter des lunettes de protection ou un écran facial, des gants de caoutchouc et des vêtements de protection (casque, chemise à manches longues, pantalons et bottes) pour manipuler ce produit. Ingestion dangereuse. Éviter la contamination de la nourriture et des aliments pour animaux.

ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.

4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin IMMÉDIATEMENT pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Prendre le contenant ou l'étiquette ou noter le nom du produit et son numéro d'enregistrement de produit antiparasitaire lorsque l'on consulte un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

A. Symptômes d'un empoisonnement au nabame :

Peut irriter la peau, les yeux et les voies respiratoires. Peut causer une sensibilisation de la peau.

B. Antidote :

Laver la peau au savon et à l'eau. Rincer abondamment les yeux à l'eau.

Si la victime a ingéré du nabame dans les dernières heures et qu'elle n'a pas vomi abondamment, le contenu de son estomac doit être évacué. Il faut s'assurer en outre de limiter l'absorption gastro-intestinale. Si la victime est alerte et ne présente pas de symptômes de dépression du système nerveux central, la faire vomir par des moyens physiques. Lorsque la victime a cessé de vomir, lui faire prendre du charbon de bois ou un purgatif par voie orale. Si la victime présente des symptômes de dépression du système nerveux central ou n'a pas vomi après 30 minutes, le contenu de son estomac doit être évacué par intubation, aspiration et lavage avec une boue de charbon activé. Lui faire prendre du charbon activé après le lavage, ainsi qu'un purgatif pour accélérer l'élimination.

Mise en garde : surveiller l'hydratation et la concentration d'électrolytes sériques.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.